

APPEL A PROJETS 2024

FONDS DE DOTATION Jean-Louis Amiotte

Le Fonds de Dotation Jean-Louis Amiotte lance un nouvel appel à projets avec pour objectif de contribuer au développement de bonnes pratiques environnementales dans la production porcine du Haut Doubs répondant à la caractéristique zone Montagne (altitude > 600m) Massif du Jura et de qualité IGP, en favorisant un élevage dans la bienveillance animale, le respect de l'environnement et la juste valorisation du travail des éleveurs.



La date de limite de réception des dossiers de candidature par courriel ou par courrier est fixée au 31 octobre 2024.

Dans la continuité de la campagne précédente, nous souhaitons principalement orienter les projets sur les dimensions bien-être animal et réduction de l'impact énergétique.

L'objectif est de favoriser des investissements que l'éleveur n'aurait pas engagé sans cette aide car n'ayant pas d'impact économique direct.

Ainsi, dans les mêmes conditions, les éleveurs ayant identifié un autre besoin d'investissements pouvant contribuer positivement au bien-être animal et/ou à la réduction de l'impact énergétique au niveau local et qu'il ne pourrait entièrement financer par lui-même, peut soumettre librement son projet au Fond de dotation qui l'étudiera, l'admission ou non du projet par le Fonds de dotation Jean-Louis Amiotte étant non susceptible d'appel.

1. AXE BIEN ETRE ANIMAL

Description de l'action : acquisition de matériel permettant d'intervenir sur les conditions de travail des éleveurs et favorisant le bien-être de l'animal, facilitant les interventions sur / et la manutention des animaux.

Bénéfice de l'action : ces types d'équipements ont pour objectif d'intervenir sur le travail au quotidien réalisé par les éleveurs dans un souci d'améliorer les conditions de manipulation des animaux, de renfort de l'hygiène et toute autre contribution au bien-être animal, de réduction de la pénibilité et d'amélioration de la sécurité pendant les tâches quotidiennes.

2. AXE Défense de l'environnement naturel, sous AXE MAITRISE DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

Description de l'action : Mise en place d'investissements pour la production d'énergie réutilisable sur place et/ou pour la récupération d'énergie et réduction des gaz à effet de serre.

Bénéfice de l'action : réduction de l'utilisation d'énergies fossiles et limitation des gaz à effet de serre.

Conditions d'octroi / critères d'attribution

Le Fonds de dotation Jean-Louis Amiotte soutiendra les pratiques vertueuses portées par des exploitations porcines situées dans le Massif du Jura, en zone montagne > 600m d'altitude, respectant le cahier des charges viande de porc IGP Saucisse de Morteau et Saucisse de Montbéliard et garantissant une alimentation non OGM.

Le Fonds de dotation Jean-Louis Amiotte ne financera qu'en partie le projet et privilégiera un paiement direct au fournisseur de l'équipement après installation. L'éleveur devra indiquer lors de sa candidature par quel moyen il entend financer le reste de l'investissement.

L'éleveur qui aura bénéficié d'une aide du Fonds de dotation Jean-Louis Amiotte s'engage à partager un retour d'expérience sur l'apport du nouveau matériel installé auprès d'autres éleveurs de la zone Montagne Massif du Jura en leur faisant visiter son exploitation et leur apportant toutes informations visant à permettre le développement de bonnes pratiques.

Période d'appel

Ouverture de l'appel : 10/07/2024

Date limite de réception : **31/10/2024**

Date du comité : Novembre 2024

Envoi du dossier de candidature par voie postale :

FONDS DE DOTATION Jean-Louis Amiotte

9 rue de la Gare

25690 Avoudrey

ou par courriel : fondsdedotation@jean-louis-amiotte.fr